

Le Président  
du Conseil Exécutif de Martinique

N°2024-787

Fort-de-France, le 5 avril 2024

Mme Catherine VAUTRIN  
Ministre du Travail, de la Santé et des  
Solidarités  
14 avenue DUQUESNE  
75007 Paris France

Objet : *SEGUR de la Santé / Reconstruction du CHU de Martinique*

Madame la Ministre,

J'ai été destinataire, comme vous, du courrier des membres de la Commission Médicale d'Établissement du CHU de Martinique en date du 04 Avril 2024. Par ce courrier, les représentants des professionnels de santé du CHUM nous alertent sur la position prise par l'Agence Régionale de Santé de la Martinique au sujet du déploiement du SEGUR de la Santé en Martinique.

Je partage les préoccupations exprimées dans ce courrier, qui fait écho à ma correspondance à votre intention datée du 13 mars 2024.

Le principe d'un projet global avec le maintien d'une première tranche opérée est la seule orientation à suivre. C'est cette ambition que nous devons afficher vis-à-vis de la population et mettre en œuvre face à la situation plus qu'alarmante du CHU de Martinique.

C'est à cette unique condition que la Collectivité Territoriale de Martinique interviendra tant au titre des fonds européens, dont elle a la gestion, que sur ses fonds propres.

Espérant pouvoir compter sur l'attention particulière que vous porterez à cette situation, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Serge LETCHIMY



Président du Conseil Exécutif de Martinique